

Front Ouvrier

ORGANE D'INFORMATION ET DE DISCUSSION SYNDICALES

Directeur-Gérant : M. PENNETIER
17, rue de Normandie - Créteil (Seine)
C.C. Postal : Paris 5259-15

L'EMANCIPATION DES TRAVAILLEURS
SERA L'ŒUVRE
DES TRAVAILLEURS EUX-MEMES

Abonnement (12 numéros)... 40 fr.
Abonnement de soutien..... 100 fr.
Le Numéro 4 fr.

Du Congrès de Nantes au Congrès de Paris

Huit ans séparent le Congrès de Nantes et le Congrès de Paris qui va s'ouvrir dans quelques jours, huit ans lourds d'histoire et de luttes; il n'est peut-être pas inutile de faire le point.

Le Congrès de Nantes se situe en plein recul de la classe ouvrière. Après l'immense mouvement de grèves de juin 1936, les dirigeants de la classe ouvrière ne cessèrent d'inviter les travailleurs à « savoir finir une grève ». Le capitalisme parvint à vaincre les grèves limitées, que les dirigeants confédéraux se refusaient à organiser et à coordonner. Puis le sinistre Daladier, par ses décrets-lois, entreprit de liquider définitivement les conquêtes de 1936.

Parallèlement, la révolution espagnole était vaincue par Franco, faute d'avoir su mener de front la lutte contre le fascisme et l'instauration du socialisme, faute surtout d'avoir été soutenue par l'action de classe des travailleurs de tous les pays.

Enfin, l'ombre de la guerre planait sur les peuples et munichois et antimunichois recherchaient quel était le meilleur moyen de sauver la paix en faisant l'union sacrée avec une bourgeoisie qui voulait la guerre; oubliant ainsi que seule la lutte de classes internationale pouvait abattre les fauteurs de guerre, c'est-à-dire le capitalisme et le fascisme qui n'est que la forme la plus cynique de l'exploitation capitaliste.

Cependant, les travailleurs ne se sentaient pas vaincus. Ils étaient prêts à reprendre la lutte. Le Congrès de Nantes fut assailli par les ordres du jour des sections syndicales qui voulaient passer à l'action contre les décrets-lois. Tout pouvait être sauvé. Au lieu de cela, les dirigeants confédéraux s'occupèrent de canaliser la colère ouvrière: ils décidèrent une grève de 24 heures, sans occupation d'usines, le 30 novembre. Ainsi, ils garantissaient au gouvernement Daladier qu'il ne s'agissait que d'une protestation platonique et ils lui laissaient le temps d'organiser la répression. Au lieu de décider une grève générale illimitée jusqu'à l'abrogation totale des décrets-lois et de conduire les travailleurs à la bataille, la direction confédérale préférait les conduire à la bouche. C'est ce qui arriva. La grève du 30 novembre fut largement suivie mais elle sonnait le glas de l'action ouvrière jusqu'au déclenchement de la guerre mondiale.

Le Congrès d'avril 1946 va-t-il engager la C.G.T. dans une politique de lutte de classes? Nous sommes bien obligés de dire non. Depuis la libération, la direction confédérale n'a cessé de proclamer qu'il ne s'agissait plus de revendiquer, mais de produire. Le rapport confédéral sur les salaires indique qu'au 1^{er} avril 1945 la C.G.T. réclamait un salaire minimum de 23 fr. alors que le gouvernement accordait 20 fr. Depuis, le prix des principales denrées de consommation a subi, entre mars et septembre 1945, des augmentations allant de 36 à 78 %, et pourtant on se borne à maintenir les revendications d'avril 1945, c'est-à-dire accepte une diminution considérable du pouvoir d'achat des travailleurs. Bien entendu, le Bureau confédéral est muet sur les formes d'action qu'il entend mettre en œuvre pour obtenir les 23 francs.

Alors que le rapport sur les salaires est rejeté parmi les annexes (oh! ironie!) le Congrès sera placé sous le signe de la Renaissance française. Et que devient la classe ouvrière dans tout cela. Les statistiques du ministère de la Production industrielle révèlent qu'en 1938, sur 3.963 millions de tonnes de charbon traitées mensuellement, 2.072 allaient vers les grands groupes de consommation; aujourd'hui, on extrait 3.600 millions de tonnes et 900 seulement vont à ces groupes de consommation. Où passe le charbon? A quoi sert donc l'immense effort des mineurs?

D'autres statistiques établissent que de janvier à juillet 1945, alors que le salaire horaire moyen passait de l'indice 100 à l'indice 150, le chiffre d'affaires passait de 100 à 222, et dans la métallurgie à 400 ou 450. Et cependant le marasme économique persiste: dans la métallurgie, la production de la fonte atteint seulement 35 % de la production de 1938, la production de l'acier 48 %, la proportion ne s'améliore que très lentement et les derniers mois marquent même un recul.

Augmentation dérisoire des salaires, marasme de la production malgré le labeur acharné des travailleurs, montée en flèche des chiffres d'affaires: qu'est-ce que cela signifie-t-il, sinon que les ouvriers sont honteusement dupés?

Pourquoi? Le rapport confédéral nous l'apprend et nous sommes heureux d'être une fois d'accord avec lui: « Les trusts sabotent la production » et pratiquent « le malthusianisme économique ». Tradisons ceci en langage de classe: le capitalisme est incapable d'organiser la production; le développement de la production passe par l'abolition du système capitaliste. Mais il est inutile de dire que ce n'est pas la conclusion du rapporteur qui se contente d'écrire: « On aurait pu aller plus loin, plus vite, si l'on avait écouté la C.G.T. » Qui on? La C.G.T. n'est-elle pas majeure pour engager sa lutte et attendra-t-elle que « on », c'est-à-dire le gouvernement d'un Etat bourgeois veuille bien lutter contre la bourgeoisie? (Voir suite en 3^e page.)

A bas Franco!

J'ai assisté au meeting qui, le 26 février dernier, a réuni 50.000 travailleurs parisiens au Vél' d'Hiv'. Le spectacle de cette masse ouvrière unie dans une même volonté d'action était inoubliable. Une interminable ovation, suivie de l'hymne républicain espagnol et de l'Internationale accueillirent Dolores Ibarruri.

Les orateurs de la F.S.M., de la Fédération internationale démocratique des Femmes, de la C.G.T., du parti socialiste, de la Fédération internationale de la Jeunesse démocratique et du parti communiste étaient longuement acclamés cependant que motions et télégrammes de solidarité s'accumulaient sur le bureau.

C'est que la classe ouvrière, une fois de plus, avait montré la voie. Postiers, cheminots, dockers, marins, par leur action directe, étaient à l'origine de ce vaste mouvement qui soulevait le peuple français contre les nouveaux assassinats perpétrés par le sinistre Franco: les corps de Cristino Garcia et de ses compagnons avaient été jetés comme un défi à la face des ouvriers et ceux-ci secouaient la torpéur de leurs organisations en prenant l'initiative des premières répliques. Un immense espoir soulevait cette foule ouvrière rassemblée au Vél' d'Hiv' dans l'enthousiasme qui marque l'unité dans l'action. Et c'était une volonté d'action qui animait tous les manifestants. Depuis, l'Internationale de la diplomatie bourgeoise a repris l'affaire et Franco est toujours au pouvoir.

Mieux encore, l'hebdomadaire Action relate, dans son numéro du 22 mars, les faits suivants: le mercredi 27 février 1946, à 19 heures, le drapeau de la République espagnole flottait au consulat d'Espagne à Sète, les organisations républicaines espagnoles ayant occupé le bâtiment après la fuite du consul qui avait déguerpi devant la marée d'indignation qui soulevait la population ouvrière de la ville. Le lendemain, réunis en assemblée générale à la Bourse du Travail, les 120 marins et capitaines des navires espagnols ancrés dans le port rallient la République et décident, à l'unanimité, de ne pas regagner l'Espagne franquiste. Le 2 mars, une commission officielle française transmet aux navires l'ordre de quitter immédiatement le port et tous les moyens sont mis en œuvre pour y parvenir. Les récalcitrants sont entraînés de force en remorque: deux marins seulement parviennent à s'échapper et à rester à Sète.

Faut-il donc désespérer d'arriver un jour à jeter bas l'infâme dictateur? Non, les faits l'ont prouvé et les ouvriers doivent en tirer les conclusions: seule leur action directe organisée peut être efficace. En avant pour une campagne d'agitation qui, entreprise dans tous les syndicats, doit aboutir à l'organisation contre les franquistes d'une action internationale des travailleurs unis au sein de leur Fédération Mondiale!

Emile BILLAUT.

Libérez Messali Hadj

Le « F.O. » était invité jeudi 4 avril à prendre la parole à un meeting organisé par le « Comité provisoire pour les libertés démocratiques en Algérie ».

Au cours de ce meeting, les orateurs algériens nous donnèrent des détails atroces sur la misère effroyable et la répression impitoyable du peuple algérien.

Notre camarade Lambert au nom du Comité de rédaction du « F.O. » apporta l'appui sans réserves des « Amis du Front ouvrier » à la lutte du peuple algérien pour son indépendance et engagea les ouvriers nord-africains à lutter en masse dans la C.G.T. pour que celle-ci prenne une position nette pour le droit du peuple algérien à disposer de lui-même.

Convention collective de la métallurgie

par BRASSAMIN

La signature des conventions collectives de 1936 fut la conclusion d'une longue lutte de la classe ouvrière contre le patronat.

Il semble inutile de rappeler les importantes améliorations qu'elles apportèrent aux salariés: droit syndical, délégués du personnel, congés payés et surtout fixation d'un salaire garantissant des conditions de vie décentes pour tous. Cette question de garanties matérielles était la grande préoccupation qui animait sans cesse les ouvriers en lutte et les organisations syndicales. Ainsi, dans l'Union des Métaux de septembre 1937 nous lisons: « Nous avons estimé nécessaire, afin d'éviter les difficultés que nous rencontrons dans la période présente pour les rajustements de salaires, d'inclure le principe de la révision des salaires tous les trois mois, en fonction des hausses du coût de la vie. Ceci constitue une garantie indispensable des conditions d'existence, estimant qu'il n'est pas normal que les travailleurs fassent les frais d'une situation dont ils ne sont pas responsables. »

Poursuivant leur lutte contre le patronat qui cherchait à regagner du terrain, les métallurgistes affirmèrent leurs avantages. Ainsi, sous le titre « Les principales modifications de la convention collective de juin 1936 », le Métallo d'avril-mai 1938 pouvait publier: « La question des salaires est réglée de la façon suivante sur médiation du ministre du Travail: ajustements horaires: professionnels, 0,35; ouvriers spécialisés, 0,30; manœuvres, 0,25. »

Si, pour les salaires, défendus avec acharnement par les ouvriers et le syndicat, le Métallo pouvait enregistrer cette victoire, c'était grâce à la combativité et à l'esprit de lutte qui animait alors la classe ouvrière et ses organisations. Ces quelques centimes arrachés par la convention de 1938 étaient le reflet de la vie dans les usines, c'est-à-dire du rapport de force entre patrons et salariés.

Peut-on dire que le projet de convention collective présenté aujourd'hui par la Fédération des Métaux est le résultat de la lutte dans les usines et qu'il comporte l'expression des revendications des métallos? Evidemment non!

Quand à l'usine le mot d'ordre syndical est le boni à outrance, la

crevaison des plafonds, les heures supplémentaires en masse pour améliorer la paye dans le cadre du blocage des salaires; quand la consigne est de pourchasser comme démagogues ou provocateurs les camarades qui demandent que l'on engage une action revendicative, on ne travaille pas à améliorer le rapport de force en faveur des salariés. On ne donne pas des armes aux travailleurs pour imposer aux patrons une convention collective qui garantisse leurs conditions de vie.

Ce n'est pas un hasard si nombre de métallos ne connaissent pas le projet de convention, si dans la plupart des entreprises le projet n'a pas été discuté par les syndiqués et si lorsque ces discussions ont eu lieu, apportant critiques et suggestions, il n'en a été tenu aucun compte par les représentants au congrès fédéral. Ce n'est pas un hasard si le congrès a liquidé sans discussion pouvant apporter l'avis de la base la question de la convention, si les dirigeants syndicaux invitent au Vél' d'Hiv' les métallos à des courses derrière motos mais parlent très peu du projet de convention. Tout ceci vient de ce que la direction syndicale, étouffant toute tentative de lutte dans la métallurgie, a rédigé un projet qui exprime ses propres conceptions et non point les aspirations des travailleurs.

Devant cette situation, dans chaque usine, les militants syndicalistes révolutionnaires devront s'acharner à remettre en question le projet de convention, à expliquer à chaque métallo le rôle et l'importance qu'elle peut avoir, montrer que c'est d'eux-mêmes, de leurs discussions, de leurs interventions au syndicat qu'il dépend qu'elle soit l'expression de leurs revendications.

Certes, des points importants, tels le droit syndical et les délégués, sont compris dans le texte et nous avons à cœur de souligner notre accord. Mais l'essentiel est avant tout de fixer pour les salariés des garanties certaines de leurs conditions de vie. Il faut, pour cela, que soit défini le minimum vital et obtenue la certitude que, quelles que soient les fluctuations des prix, le pouvoir d'achat restera intact. Les questions salaires et leurs rapports avec les prix devraient donc être prédominantes. Or, si le projet « entend régler » la définition du salaire minimum vital et la fixation des coefficients, il n'y a pas de propositions de faites.

(Voir suite en 3^e page.)

« LA BATAILLE DE LA RENAISSANCE SERA GAGNÉE »

Alfred Costes; 14 mars 1946

« Renaissance de quoi? Renaissance de qui? Ne cherchez pas, le Secrétaire de la C.G.T. est obligé de convenir que la classe ouvrière est en pleine crise de sous-consommation. La C.G.T. nous vante la nouvelle renaissance à la façon dont les curés célèbrent la bonté divine au travers des inondations, de la peste et des tremblements de terre. La route de la véritable renaissance, c'est réaliser, au travers des victoires successives remportées contre le patronat et le pouvoir bourgeois, le Contrôle ouvrier première étape de l'expropriation capitaliste. »

Gaston Monmousseau V. O. 24 février 1928

MANIFESTE des Amis de "Front Ouvrier"

La conférence nationale des Amis de « Front ouvrier », réunie à Paris les 9 et 10 mars 1945, constate que l'accroissement de la production réclamée par la direction confédérale n'a servi qu'à développer le profit capitaliste : en janvier et juillet 1945, le chiffre d'affaires s'est augmenté de 357 %, tandis que les salaires se sont élevés seulement de 48 %. La crise économique s'est aggravée durant ces derniers mois et la situation des travailleurs n'a cessé d'empirer : entre février et novembre 1945, alors que les salaires n'ont subi aucune augmentation substantielle, les prix des principaux produits de consommation ont subi une hausse de 70 %. De nombreux travailleurs vont être réduits au chômage.

Les syndiqués ont conscience que l'action parlementaire sur laquelle la direction confédérale a compté (participation aux élections municipales, cartels des gauches, appui au gouvernement Gouin) s'est révélée insuffisante et inopérante.

La conférence nationale des Amis de « Front ouvrier » affirme la nécessité pour les travailleurs groupés dans leurs syndicats de lutter eux-mêmes contre le régime capitaliste pour l'amélioration de leur sort.

Action revendicative

1. Révision des salaires et octroi d'un salaire minimum de base évalué à 6.800 francs par mois pour 40 heures de travail par semaine, soit un pouvoir d'achat correspondant à celui déterminé par la C.G.T. en mai 1945 : à cette époque, la C.G.T. réclamait un salaire minimum de 4.000 francs et le coût de la vie a augmenté depuis cette date de 70 % (soit donc 6.800 francs, c'est-à-dire 39 francs de l'heure pour un manœuvre).
2. En l'absence du blocage des prix que le gouvernement promet et est incapable de réaliser, échelle mobile des salaires. Les indices utilisés pour l'application de l'échelle mobile doivent être établis sous le contrôle des organismes syndicaux ; ainsi échelle mobile signifie que la C.G.T. lutte pour l'établissement d'un contrôle ouvrier des prix et des bénéfices patronaux, et par conséquent pour l'ouverture des livres de comptes.
3. Soutien effectif par l'ensemble de l'organisation syndicale des revendications formulées par les vieux travailleurs, les jeunes, les femmes et les anciens prisonniers et déportés.
4. Suppression de l'impôt sur les salaires.
5. Amélioration du système de sécurité sociale : le développement de la production ne peut se faire aux dépens de la santé des travailleurs.
5. La lutte pour ces revendications ne peut se limiter à des pourparlers et à des négociations. Au cours des discussions avec les représentants de l'Etat ou du patronat, les dirigeants syndicaux doivent s'appuyer sur la volonté de lutte des travailleurs et faire appel à leur action directe, qui peut aller jusqu'à la grève en cas de nécessité. La grève est et demeure l'arme principale des travailleurs pour faire aboutir leurs revendications.

Plan ouvrier de reconstruction

- La lutte pour ces revendications s'insère dans la lutte générale pour un plan ouvrier de reconstruction.
1. Expropriation des industries-clés et nationalisation du crédit sans indemnité ni rachat, sauf pour les petits actionnaires.
 2. Extension du pouvoir de contrôle des délégués des ouvriers et des techniciens dans les comités d'entreprises :
 - Abolition du secret professionnel ;
 - Ouverture des livres de comptes et par conséquent suppression du secret commercial ;
 - Contrôle de l'établissement des prix de revient ;
 - Contrôle effectif de la production, de l'emploi qui est fait des commandes et de la comptabilité.
 3. Remise en vigueur et amélioration des conventions collectives. Les conventions collectives ne doivent être en aucun cas une entrave juridique à l'action revendicative des travailleurs ; car elles n'expriment qu'un rapport de force entre les ouvriers et le patronat à un moment donné et le patronat n'hésite pas à les violer dans les périodes de recul du mouvement ouvrier.
 4. Plan de production orienté vers les œuvres de paix et de première nécessité. Le plan de production doit être organisé et contrôlé directement par la C.G.T.
 5. Conférences syndicales de production réunissant les délégués des entreprises afin de dresser un état des stocks, de normaliser et rationaliser la production, de coordonner l'activité des comités d'entreprise. Seule cette rationalisation permettra d'accroître la production et non l'usage des primes de rendement et le développement des heures supplémentaires, qui sont contraires aux intérêts des travailleurs.
 6. Prélèvement sur la fortune acquise et confiscation des bénéfices de guerre.
 7. Soutien et développement des coopératives de production, d'achat et

de vente dans le milieu artisanal et particulièrement dans l'agriculture, en collaboration avec la C.G.A.

Réorganisation intérieure de la C.G.T.

1. Unité syndicale.
La réalisation de ce plan ouvrier de reconstruction nécessite l'action de tous les travailleurs. Toute dispersion des forces ouvrières ne pourrait que servir la réaction patronale et capitaliste. L'expérience du mouvement syndical dans les années passées prouve que l'unité syndicale est indispensable à l'aboutissement des grandes revendications des travailleurs. La C.G.T. doit rester une et nous proclamons notre ferme attachement à l'unité syndicale. Mais l'unité syndicale pour être profonde repose sur des principes intangibles : la démocratie véritable au sein des organisations et la souveraineté des organismes syndicaux dans leurs décisions et dans leur action.

2. Démocratie syndicale.
La démocratie consiste dans le fonctionnement de bas en haut d'un appareil organisationnel. C'est le respect même du droit intégral des syndiqués de déterminer eux-mêmes l'orientation de la centrale syndicale. Les organismes supérieurs ont à la fois un travail d'études et un travail de coordination et de synthèse des avis des sections de base.

Un tel fonctionnement nécessite en particulier la libre expression des tendances par des tribunes libres dans la presse officielle syndicale, la représentation proportionnelle à tous les échelons du fonctionnement syndical, les élections syndicales au suffrage universel et à bulletin secret, la consultation préalable des sections de base pour toute prise de position de la C.G.T. sur des questions importantes.

3. Indépendance syndicale.
Actuellement le mouvement syndical souffre d'une bureaucratisation qui éloigne trop les permanents des militants de base, et en même temps son action est trop liée à des fins de politique électoraliste et de conservatisme gouvernemental.

Il est donc d'une nécessité impérieuse que les responsables reprennent leur travail après un mandat maximum de cinq ans. Cette mesure a, en outre, l'avantage de former un plus grand nombre de militants à des responsabilités centrales.

L'indépendance se conçoit par l'autonomie et la souveraineté de la C.G.T. et de ses syndicats dans la formulation des revendications et dans l'action entreprise pour les faire aboutir. La C.G.T. doit se déterminer sans égard des partis politiques, des gouver-

nements ou de l'Etat. Dans ce cadre est posée la nécessité du non-cumul d'un mandat syndical et d'un mandat politique rétribué ; du reste, il est inconcevable qu'un secrétaire de fédération puisse ajouter à un travail syndical très absorbant un travail politique qui n'est pas moins absorbant.

Questions internationales

L'efficacité de la lutte de la classe ouvrière française est liée à la lutte que mène le prolétariat sur le plan international.

Il est donc urgent que la F.S.M. se transforme en une véritable Internationale syndicale. Elle doit se débarrasser sans ambiguïté de la politique faite par les Etats capitalistes à l'intérieur des Nations Unies et ne pas se contenter d'être le reflet de l'O.N.U. Cette transformation de la F.S.M. sera possible quand les confédérations nationales syndicales rompront elles-mêmes avec leur politique de collaboration de classes.

Dès maintenant, la F.S.M. peut organiser une action véritable dans des domaines importants.

- Organisation des Fédérations internationales d'industries dans le cadre de la F.S.M. ; pouvoir de décision donné à ces fédérations d'industries afin qu'elles soient capables d'organiser une action directe internationale contre les trusts ;

- Reconstitution des syndicats allemands sous l'étiquette de la F.S.M. et leur participation effective à l'action de la F.S.M. ;

- Organisation d'une action internationale des travailleurs pour réaliser le boycott de l'Espagne franquiste et le soutien de la classe ouvrière. L'expérience a montré qu'il est vain de compter sur la diplomatie bourgeoise ; seule la lutte de classes internationale peut permettre d'extirper le fascisme ;

- Soutien par la F.S.M. des revendications des peuples coloniaux en lutte pour leur indépendance nationale et leur émancipation sociale ; en particulier ces revendications doivent être soutenues sans réserves par les centrales syndicales métropolitaines : grèves générales de dockers, de marins, etc.

La F.S.M. doit dénoncer les illusions que veulent créer les agents des impérialismes dans la possibilité de garantir la paix par l'entente entre les trois grands ou par la constitution de blocs. La F.S.M. doit s'élever contre toute diplomatie secrète et déclarer que le régime capitaliste est incapable d'organiser la paix d'une façon durable ; seule la lutte internationale des travailleurs sur leur plan de classe est une lutte efficace et constructive pour la paix.

LES LUTTES OUVRIERES DANS LE MONDE

ETATS-UNIS

WASHINGTON, 20 février. — M. Schweilenbach déclare à la presse qu'il craint que le nombre des chômeurs n'atteigne six millions à la fin du mois de juin. A l'heure actuelle, il y a près de trois millions de chômeurs, encore que ce chiffre ne comprenne pas deux millions de personnes qui sont entrain de changer d'emploi, chiffre à peu près constant aux U. S. A.

DETROIT, 28 février. — On annonce que la grève de l'automobile, qui a commencé le 17 novembre dernier, a coûté déjà près de huit cents millions de dollars.

PHILADELPHIE. — Une importante manifestation de chômeurs, groupant environ 3.000 personnes, qui avait été interdite par la police, a été dispersée aujourd'hui par la police montée devant une usine de la « Général Electric ». Dix-sept personnes ont été arrêtées et un certain nombre de chômeurs ont été blessés.

NEW-YORK, 4 mars. — Les employés du téléphone cesseront le travail jeudi matin sur l'ensemble du territoire des Etats-Unis. 175.000 employés de la Compagnie « Bell system », 19.000 employés des communications interurbaines et plus de 150.000 ouvriers des lignes locales des ateliers de réparation et de fabrication des appareils, seront touchés par la suspension du travail.

DETROIT, 6 mars. — La grève générale des téléphones qui devait éclater ce matin a pu être évitée. Un accord a été conclu entre la Fédération des Employeurs et la compagnie prévoyant une augmentation de cinq à huit dollars par semaine. Cet arrangement a mis fin à la grève qui avait été déclenchée dans la manufacture « Ouest Electric » et à laquelle participaient 19.300 salariés dans 42 Etats.

NEW-YORK, 19 mars. — Bilan des grèves du mois de janvier aux Etats-Unis. 19.200.000 journées de travail ont été perdues aux U.S.A. pendant les grèves du mois de janvier, au cours desquelles 1.750.000 ouvriers avaient arrêté la production. Ce chiffre est le plus élevé dans l'histoire industrielle des Etats-Unis.

ANGLETERRE

LONDRES, 15 février. — 75.000 travailleurs des centrales électriques adoptent, au cours d'une réunion, une motion en faveur d'une « augmentation sérieuse » des salaires.

BELFAST, 17 mars. — Les dockers, employés au déchargement des charbonniers dans le port, ont cessé le travail la nuit dernière. Pendant ce temps, vingt charbonniers attendent d'être déchargés. Les stocks de la ville sont presque épuisés. Si cette nouvelle grève se prolonge plusieurs jours le gaz sera coupé et les industries devront fermer leurs portes.

LONDRES, 27 février. — 150.000 ouvriers agricoles menacent de se mettre en grève au cas où les négociations actuellement en cours entre le ministère du Travail et leurs représentants syndicaux échoueraient. On sait qu'à deux reprises déjà, l'office des salaires agricoles a rejeté une demande de ces ouvriers réclamant que leurs salaires hebdomadaires minima soient portés de 70 à 90 shillings.

LONDRES, 28 février. — Les ouvriers de cinquante usines de cotonnades de la région de Manchester se sont mis en grève, sans l'approbation de leur syndicat, pour obtenir une augmentation de salaire de dix shillings par semaine.

LONDRES, 2 mars. — Les employés des 35 usines de textile de Oldham ont repris le travail aujourd'hui. L'augmentation de salaire demandée leur ayant été accordée.

LONDRES, 3 mars. — 80.000 ouvriers mécaniciens décident une grève d'une demi-journée et une manifestation à Hyde Park. Ils revendiquent une augmentation de salaire d'une livre sterling par semaine, l'introduction de la semaine de 40 heures et des congés payés.

LONDRES, 8 mars. — A la nouvelle annonçant que 12.000 ouvriers des usines Ford de Dagenham s'étaient mis en grève pour une question de salaire, plusieurs centaines de dockers de Liverpool ont cessé le travail. Ils protestent contre l'inégalité des conditions de travail et des salaires. Ces deux grèves sont déclarées « illéales ».

COVENTRY, 9 mars. — Les ouvriers de l'usine Humber, en grève depuis le 23 février, demandent aujourd'hui aux ouvriers de la ville de se joindre à eux en signe de sympathie. Ce mouvement toucherait environ 50.000 ouvriers.

COVENTRY, 10 mars. — Mille ouvriers d'un atelier de l'usine automobile Austin, à Longbridge, se sont mis en grève pour protester contre l'emploi par la compagnie d'un ouvrier non syndiqué.

LONDRES, 13 mars. — On estime chez Ford que la grève coûte à

la compagnie environ 250.000 livres sterling par jour.

16 mars. — Les ouvriers des usines de radio Cossor, à Londres, après 4 jours de grève « sur le tas » refusent d'évacuer les usines.

Des fonds de grève ont été constitués pour les grévistes des usines Humber, par les ouvriers d'environ 80 usines d'automobiles et de mécanique de Coventry, qui ont réuni une contribution totale volontaire de mille livres sterling par semaine.

Cet après-midi, les grévistes ont défilé dans la ville avec des pancartes indiquant leurs revendications.

16 mars. — Les ouvriers des usines Humber réaffirment leur intention de continuer la grève jusqu'à ce que les ouvriers congédiés par la direction soient réembauchés. Ils demandent également que des négociations prévoyant une augmentation des salaires soient entamées immédiatement.

21 mars. — Le travail a été repris ce matin aux usines Humber de Coventry, où 4.000 ouvriers étaient en grève depuis le 23 février à la suite du renvoi de 500 ouvriers. Un accord est intervenu entre les représentants des employeurs et les délégués d'ateliers. Il prévoit le réembauchage de la plupart des personnes licenciées.

26 mars. — 1.500 ouvriers de l'usine de machines à écrire « Ronéo » ont déclenché une grève sur le tas pour protester contre le niveau des salaires des jeunes ouvrières.

ESPAGNE

BARCELONE, 18 février. — A Monzera, 2.500 ouvriers se sont mis en grève. 5 d'entre eux ont été arrêtés.

19 février. — La grève des bras croisés a continué aujourd'hui à la Beltran y Serra de Manresa et s'est étendue à plusieurs autres usines. Les pourparlers engagés pour résoudre cette grève ont été sans résultat.

20 février. — La grève s'est étendue aujourd'hui à toutes les usines textiles de la cité industrielle de Manresa. 7.000 ouvriers se sont abstenus ce matin de prendre leur travail.

A Tarrasa, à 20 kilomètres de Barcelone, les patrons ont consenti une augmentation de 36 pesetas par semaine afin d'éviter la grève. A Barcelone, les briquetiers, au nombre d'un millier, viennent également de cesser le travail.

Il semble que ce mouvement de grève dépasse maintenant le cadre purement professionnel et qu'il ne s'agit plus seulement de revendications d'ordre alimentaire.

21 février. — A Hospitalet, 2.000 ouvriers des usines Siemens ont cessé le travail.

AUTRICHE

VIENNE, 22 février. — Les ouvriers d'une grande usine viennoise, la « Simmeringer Waggonfabrik », se sont mis en grève pour demander l'amélioration du ravitaillement, la nationalisation rapide de leur usine et une réduction des impôts qui deviennent de plus en plus lourds.

GRECE

10 mars. — Les travailleurs du gaz d'Athènes et du Pirée ont cessé le travail et l'on a des raisons de croire que d'autres grèves vont suivre, dans le cadre de la campagne de l'Eam contre les élections.

15 mars. — La grève de l'électricité se poursuit à Athènes. Ce matin, la circulation des trams et l'éclairage étaient assurés par des ouvriers nationalistes protégés par la police.

Les grévistes demandent l'établissement d'une échelle mobile des salaires en rapport avec le coût de la vie.

M. Tsouderos, ministre de l'Economie nationale a décidé que tous les ouvriers toucheraient désormais une prime au rendement.

INDES

BOMBAY, 8 mars. — 45.000 instituteurs de la province se sont mis en grève. Les instituteurs demandent un relèvement de leurs salaires et des indemnités de vie chère.

CALCUTTA, 13 mars. — A la suite d'une réduction des rations alimentaires, 15.000 employés de la Compagnie des Chemins de fer des Indes orientales se sont mis en grève à Jamalpur, dans le Bengale.

22 mars. — 125.000 ouvriers des faubourgs industriels de Calcutta, de Barapokore et Baranadore se sont mis en grève aujourd'hui, en signe de protestation contre la réduction des rations alimentaires et de la disette actuelle aux Indes.

26 mars. — On apprend de Calcutta que la police a ouvert le feu sur les ouvriers de la manufacture de coton de Dhankeswari en grève depuis 37 jours. Deux grévistes ont été tués et plusieurs autres blessés.

REVUE DE PRESSE SYNDICALE

Syndicalisme et permanents

Dans *Force Ouvrière* du 14 mars, Périé, du Syndicat des Cadres et Employés du Bâtiment d'Angers, rend compte de la réunion des Conseils syndicaux du Bâtiment de sa région :

Les camarades furent surpris d'entendre des propos qui n'ont rien de commun avec l'action syndicale. La politique suivie par la Fédération du Bâtiment fut loin d'être goûtée par les délégués ; à plusieurs, nous nous sommes élevés contre cette critique à sens unique ; la classe ouvrière doit payer les conséquences d'une politique de Gribouille.

Produire le ventre creux ; Produire avec 300 grammes de pain ; Produire sans manger à sa faim ; pendant qu'à Mégeve (Haute-Savoie) des anciens et nouveaux riches, chevaliers du marché noir, crévent d'indigestion.

Notre représentant du néo-syndicalisme, trouvant que les ouvriers n'ont pas la patience nécessaire pour subir les conséquences d'une situation sans issue, alla jusqu'à nous dire que les compagnons travaillant sur la voie étaient toujours posés sur leur pelle ! Il faudrait peut-être que nos camarades cheminots se laissent écraser au passage des trains.

Cette remarque, en somme, est humaine. Quand nos fonctionnaires syndicaux deviennent inamovibles, ils trouvent toujours que les autres ne travaillent pas assez.

D'accord avec toi, camarade Périé. Sois cependant conséquent et donne tes articles non au journal du permanent inamovible Jouhaux, mais à notre journal, qui lutte pour la renaissance du syndicalisme lutte de classes.

Fidélité à la collaboration de classe

Dans *Le Peuple*, Saillant prépare le prochain Congrès fédéral. A propos du mot d'ordre « produire », il exprime de justes considérations : Des camarades limitent parfois leurs réflexions par des appréciations mineures sur des positions actuelles du mouvement syndical. S'ils sont

intelligents et de bonne foi, ils se rangent vite aux idées de bon sens. Et c'est l'immensité des cas. Ainsi lorsque nous mettons au premier plan de nos préoccupations les nécessités de l'accélération de la production, il ne faut pas trouver en l'espèce une conversion de la C.G.T. à une notion nouvelle de son activité.

Déjà, en 1928, la C.G.T. savait tenir un langage s'apparentant singulièrement au sien propre des moments actuels.

La continuité de l'action confédérale, il faut la voir à travers le temps. Une analyse sommaire de cette action depuis 25 ans marque le degré d'assurance et de conviction qui sont à l'origine de la plupart des décisions confédérales.

L'équipe Fraçon obtiendra la direction de la C. G. T., mais la politique Jouhaux triomphera.

Tout va très bien

Piccot, de la Fédération Postale, après avoir rendu un juste hommage au labeur des postiers, conclut : Ainsi, les travailleurs des P.T.T. ont compris que leurs services tenaient une place importante dans la vie économique, ce qui leur a valu des louanges méritées.

Les louanges sont agréables, mais ne remplissent pas le ventre, et les intéressés auraient, certes, désiré qu'elles soient accompagnées de remerciements plus matériels. Mais Piccot continue :

Posant la reprise économique comme la condition essentielle d'une amélioration des conditions de vie, la C. G. T. a su lier cette action à la défense des revendications légitimes des travailleurs. Le maximum de ce que pouvaient permettre les conditions présentes a été obtenu.

C'est vraiment de l'optimisme sur commande.

PENNETIER.

Dans le but de réaliser une revue de presse convenable, la rédaction de « Front Ouvrier » demande à ses lecteurs d'adresser les organes, journaux, bulletins de leurs Fédérations, Syndicats ou Sections syndicales à : Vidalenche Henri, Saint-Priest (Creuse).

DANS LES FÉDÉRATIONS

Du Congrès de Nantes au Congrès de Paris

(Suite de la première page)

Nous ne nous faisons pas d'illusions. Le Congrès sera un Congrès d'unanimité qui, au fond, passionnera peu la classe ouvrière qui attend autre chose que des discours. Vraisemblablement, Jouhaux et ses amis n'essayeront même pas de défendre sérieusement leurs positions et l'indépendance syndicale. Comment le feraient-ils, d'ailleurs, puisque ils sont, eux aussi, pour le salaire au rendement, pour le soutien du gouvernement Gouin ?

Les syndicalistes révolutionnaires, eux, ne perdront pas courage. Au Congrès de Nantes, au nom de l'École émancipée et des Cercles syndicalistes Lutte de Classes, notre regretté camarade Serret avait rappelé à la tribune la nécessité de l'action de classe pour l'émancipation des travailleurs et la construction de la paix. Les militants qu'il représentait ont continué leur travail durant ces huit ans ; ils ont, avec tous les travailleurs, mené opiniâtement la lutte contre le fascisme, parce qu'ils ne sépareraient pas la lutte pour la liberté des travailleurs de la lutte des classes. Ils comptent aujourd'hui parmi les meilleurs militants du syndicalisme. Le Congrès de Paris doit sonner leur rappel et les convier à lutter pour redresser la C.G.T. et lui redonner le sens de sa mission, que ses dirigeants actuels lui ont fait perdre.

F. O.

Dernière manœuvre des Cadres patronaux

Les temps où le patronat faisait appel aux forces policières pour réprimer les grèves seraient-ils révolus ? On pourrait le croire en voyant le directeur d'une entreprise métallurgique voitures ses ingénieurs au meeting de la Mutualité. Ces grévistes en service commandé ne sont autres que des adhérents de la Confédération Générale des Cadres, ce résidu syndicalo-chartiste qui tente encore à l'heure présente de charger les cadres d'exploiter la classe ouvrière au profit du capitalisme.

Loin de condamner le fait de grève, recherchons-en l'objet. L'action revendicative est-elle menée en vue d'obtenir des coefficients ou un éventail de salaires satisfaisants ? Serait-ce pour protester contre la non-évaluation ou le sabotage organisé des trusts ? Que non ! Il s'agit simplement de satisfaire à une demande formulée à diverses reprises par les patrons eux-mêmes : obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance officielle du « caractère représentatif de la C.G.C. ».

La C.G.C. exprime clairement la visée politique de cette manœuvre dans sa circulaire n° 162 du 4 février 1946 :

Un des trois grands partis se sollicitant avec nous se trouve mis en désaccord avec les deux autres, et cela se traduit éventuellement par la chute du cabinet. Dans ce cas, le débat est suffisamment porté sur la place publique pour que nous n'ayons pas besoin d'intervenir.

Auquel des partis politiques est-il fait allusion ? Cela reste un point d'interrogation, car si les socialistes et les communistes ont leur Confédération Générale du Travail, le M.R.P. soutient la C.F.T.C. S'agirait-il du regroupement fasciste qu'est le P.R.L. ?

Et voici la suite du même extrait : Ou bien la solidarité des ministres s'affirme dans un refus de prendre notre demande en considération, et, quelles que soient les bonnes paroles qui peuvent envelopper une pareille décision, nous estimons que ce serait trahir la confiance de nos adhérents que de s'abstenir d'une réaction violente...

En attendant : appel à l'action directe (ou sont restés les piquets de grève ?), meeting, cortèges aboutissant au ministère du Travail ou à la préfecture et à la non-réception des délégations, tant à Paris qu'à Bordeaux.

A qui attribuer l'ostracisme tenant cette organisation à l'écart des commissions paritaires, de l'élaboration des conventions collectives nationales, du Conseil national du Crédit, etc. ? Uniquement au fait qu'il s'agit essentiellement d'une tentative de division. Le syndicalisme ouvrier est possible seulement au sein de la C.G.T., grâce à l'unité d'action menée contre le patronat par une seule et même classe : celle des salariés.

Et si nous, salariés, appelons grève le blocage total de la production, destiné à faire pression sur le capitalisme, nous n'avons pas le droit de laisser apparaître comme telle un arrêt de travail auquel certains patrons ont accordé leur participation par la fermeture de l'usine, comme chez Beudier et Salfraim (9°), ou Chauvignat et Arnoux (17°), provoquant un véritable lock-out.

Dans l'ensemble, la base a réagi sainement devant la manœuvre politique de la C.G.C. Lors du récent Congrès de l'Union départementale de la Seine, l'appel fait aux ouvriers, techniciens et ingénieurs de toutes les Fédérations par la délégation cégétiste des cadres du Bâti-

ment, afin qu'ils s'emparent des postes des soi-disant grévistes et montrent leurs capacités à faire tourner les usines, fut largement suivi.

Chez les employés, les organisations syndicales des Officiers professionnels se refusèrent à faire appel à la police, et c'est sous la direction des employés que le travail a été pris. Mise en marche d'autant plus méritoire que le pourcentage des cadres est important dans certains organismes.

A Saint-Denis, les métallos de Bugat'i ont refusé de cesser le travail, ne se sentant aucune solidarité avec les cadres qui leur offraient néanmoins leur paie.

Dans beaucoup d'autres usines, tous les cadres faisant grève, les ouvriers ont travaillé en assurant tous les services.

L'expérience a ainsi montré que grâce à l'unité d'action des syndicats ouvriers, de techniciens, d'ingénieurs et de cadres de l'ensemble de nos Fédérations, toute nouvelle offensive éventuelle sera vivement déjouée et brisée dans l'œuf. Et n'oublions pas qu'alors la « réaction violente » proviendra spontanément de la classe ouvrière elle-même.

Mireille LESCHANOWSKY,
Secrétaire du Syndicat
des Ingénieurs et Cadres
du Bâtiment
de la région parisienne.

Dans la Fédération du Livre

La Fédération du Livre fait toujours figure d'enfant terrible au sein de la C.G.T. C'est ainsi que la récente grève des rotativistes à Paris, et celles des imprimeries commerciales de Toulouse, Saint-Etienne et Grenoble, nous a valu une diatribe radiophonique acerbe de notre actuel ministre du Travail provisoire, le camarade Croizat.

Nul doute qu'à l'issue du Congrès fédéral du Livre, qui se tient à Saint-Etienne du 2 au 6 avril, la délégation mandatée pour le Congrès de la C.G.T. demandera des explications au Bureau confédéral sur les paroles prononcées à la radio par Croizat, qui n'a rien d'un exposé digne d'un militant de la classe ouvrière.

Il faudra nous dire aussi si le droit de grève est aboli au sein de la C.G.T., et nous déclarons que les syndiqués du Livre entendent conserver cet arme de combat. Notre Fédération devra prendre énergiquement position pour l'application stricte de nos prochaines conventions collectives avec l'application de l'échelle mobile des salaires, pour l'extension des pouvoirs des délégués aux comités d'en reprise contre tout retour du travail aux pièces ou au rendement, que celui-ci soit individuel ou collectif.

Nos délégués au Congrès de la C.G.T. seront unanimes pour rejeter catégoriquement le « stakanovisme » qui a peut-être sa raison d'être dans un état ouvrier, mais non dans un régime capitaliste sans contrôle ouvrier.

P. S. — Les lauriers de Croizat empêchaient de dormir son camarade Fernand Grenier. A une entrevue qui a eu lieu le 21 mars, entre la délégation ouvrière du Livre et les membres de la Commission de la presse de la Constituante, pour traiter de la nationalisation des entreprises de presse et de la gestion tripartite de ces dernières, M. Fernand Grenier, prenant la parole, traita les ouvriers de la presse de traitres et de collaborateurs. M. Grenier oublie que les ouvriers de la presse ont évité le pillage et de la destruction les usines à journaux.

M. Fernand Grenier défend bien mal la classe ouvrière qui veut se libérer du patronat de la presse pour l'avant la guerre, lorsque les ouvriers « canardiens » demandent la nationalisation des entreprises de presse. Il est vrai que nous ne sommes pas au paradis des travailleurs.

Roger PAUL,
Livre parisien.

DANS LES P. T. T.

L'Administration attaque les conditions de travail du personnel

Produire, produire est la préoccupation essentielle des dirigeants de la Fédération Postale ; la péroraison du représentant de la région parisienne au Congrès de l'U.D. en fut l'illustration ; rien que des statistiques sur l'augmentation du rendement, mais, en ce qui concerne les revendications des postiers, il ne s'agit pas pour l'instant de les satisfaire : il faut produire.

Cette orientation ne peut que rencontrer un écho favorable dans les milieux dirigeants de l'Administration qui, pour résoudre le problème du trafic postal, télégraphique et téléphonique, au lieu de faire appel à la main-d'œuvre rejetée par d'autres administrations, augmentent les heures de service du personnel des centraux automatiques par l'instauration des 42 heures.

L'application de cette mesure permet à l'Etat de réaliser des économies et d'envisager au besoin le licenciement d'un certain nombre d'auxiliaires.

Le mot d'ordre « produire » permet à l'Administration d'attaquer les conditions de travail acquises après bien des luttes. Après les centraux automatiques, ce sera le tour des grands centraux : l'Inter, le Régional, puis celui des services postaux. Ne menace-t-on pas nos camarades ambulants de les contraindre à effectuer deux nuits sur trois au lieu de quatre ?

Nos camarades postiers doivent être vigilants ; ils exigeront de leur Fédération la rupture de la collaboration de classes avec les valets de

l'Etat bourgeois qui mène à la capitulation, à l'abandon des revendications les plus sensibles des travailleurs des P. T. T.

Le mot d'ordre « produire d'abord » a conduit les fonctionnaires au refus gouvernemental d'augmenter les traitements, au maintien en fonction jusqu'à la mort, à l'arrêt de l'avancement de grade.

Produire équivaut en fait : travailler davantage pour un salaire moindre.

Les postiers veulent bien travailler, mais à condition d'avoir des salaires décents et normaux leur assurant un pouvoir d'achat convenable.

Travailler, oui, mais avec une meilleure organisation du travail et de l'exploitation téléphonique en particulier.

Epuiser le personnel par ces temps de restrictions, c'est aboutir à un travail mal exécuté, à une diminution du rendement individuel et à l'accroissement des congés de maladie ; d'autant plus qu'il est reconnu par l'Administration que le service est particulièrement pénible dans les centraux téléphoniques et qu'il fut fixé à 39 heures.

La direction de la Fédération Postale est placée devant ses responsabilités, elle devra choisir entre les revendications du personnel ou l'abandon de ces revendications pour la défense de l'économie capitaliste. Les postiers sauront faire respecter leur droit à la vie et maintenir leurs conditions de travail.

SAUJET.

Convention collective de la métallurgie

(Suite de la première page)

Minimum vital

Si l'on prend comme salaire minimum le taux horaire revendiqué par la C.G.T. en février 1945, soit 23 francs, ou 4.000 francs par mois, aujourd'hui, pour que la manœuvre ait le même pouvoir d'achat

il faudrait qu'il gagne 39,10 (d'après les statistiques officielles des prix). Il est clair qu'avec ce salaire la ménagère ne ramènerait pas plus de produits dans son panier qu'en février 1945.

S'élevant contre le blocage des salaires, la convention collective devrait donc porter le salaire minimum vital de base à 39,10.

Echelle mobile

Le principe de la garantie du pouvoir d'achat est formulé à l'article 41 avec lequel nous sommes d'accord avec les grandes lignes. Le projet de convention reprend ainsi l'idée d'une vieille revendication syndicale : l'échelle mobile des salaires qui a pour but d'assurer à chaque travailleur sa sécurité matérielle. Pourtant, dans le texte, les termes « seront reconsidérés » doivent être rejetés, car ils n'offrent aucune garantie sérieuse. Il faut les remplacer par « seront rajustés exactement en fonction des éléments réels, etc. »

D'autres points méritent également de retenir l'attention. En particulier, la convention devrait prévoir la fermeture de l'éventail des coefficients, diminuant les trop grandes différences de salaires entre les hauts cadres et les ouvriers ; elle devrait obtenir le paiement du travail exclusivement à l'heure ou à la journée, supprimant le travail à la prime ou au rendement, comme l'a toujours demandé la C.G.T. Dans le passé ; la sécurité de l'emploi devrait également être obtenue en garantie contre le chômage. Nous devons lutter pour faire accepter notre position sur toutes ces questions.

Ce qu'il faut comprendre, c'est que notre convention collective ne se placera pas au-dessus de la mêlée, qu'elle ne sera pas étrangère à la vie dans les usines, mais qu'elle sera l'expression de la lutte entre le patronat et les salariés à un moment donné. Dans la mesure où nous saurons user consciemment de notre immense force, elle pourra améliorer notre situation.

BRASSAMIN.

AU 30^e CONGRES FEDERAL DES EMPLOYES

En « avant première » de ce Congrès, le Conseil fédéral réuni la veille au soir de l'ouverture des débats, avait présidé à un accord des deux tendances majoritaires sur la désignation d'une liste commune pour le nouveau Conseil. Ainsi, avant toute discussion, les jeux étaient faits et, cet accord préalable devait conduire à une tenue « académique » des assises fédérales. En effet, à part les interventions de la minorité révolutionnaire, toutes les critiques furent des critiques de forme ou de détail ne mettant rarement en cause l'orientation même de la politique syndicale. Nous nous sommes élevés contre ces pratiques aux applaudissements du Congrès. Il est donc clair, dès le début, que malgré les accrochages de détail destinés à mesurer les forces des deux courants majoritaires, un accord final se ferait entre eux.

L'exposé de notre position liant la satisfaction des revendications des employés à la lutte autonome des syndiqués pour le contrôle et la gestion de l'économie à travers un combat sans compromis contre le patronat et l'Etat, a recueilli incontestablement l'approbation d'une grande partie des congressistes. Les critiques que nous avons formulées contre le « repli » fédéral à propos du salaire de base, se sont trouvées justifiées par la réponse de Capocci elle-même. Capocci a dit : « Nous avons proposé cinq mille francs comme salaire de base, mais devant la position de l'Union des Syndicats de la R.P., nous nous sommes arrêtés à 4.000 francs, nous ne pouvions pas être plus royalistes que le roi ». Ainsi, s'alignant sur la position de l'Union des Syndicats, elle-même conforme à celle de la Confédération, la Fédération abandonnait des revendications

essentielle voulues par la base et, subissait la pression de la politique du gouvernement. Les faits sont là, et, nos camarades qui subissent la misère imposée par des salaires inférieurs au minimum vital, ont pu mesurer les sinistres conséquences de cette position.

Nous avons démontré la possibilité et la nécessité d'un déblocage des salaires immédiat et nos calculs quant au niveau minimum nécessaire du salaire de base ont été dans l'ordre de ceux établis par certains camarades, (un délégué de Lille en particulier). A ces précisions de notre part, les deux courants majoritaires ont répondu par une imprécision qui doit retenir l'attention des camarades et les inciter à la vigilance. Car en effet, si finalement la motion adoptée par la majorité, affirme la revendication de 5.000 francs pour le salaire de base, l'évidente réticence qui a marqué les positions des deux leaders de la nouvelle majorité, Delon et Capocci, nous permet de craindre l'inefficacité des méthodes qui seront employées pour faire triompher ces revendications. Capocci ne nous a-t-il pas en effet beaucoup parlé des « bonnes dispositions de certains ministres » et des « aménagements » possibles de ce fait dans les échelles de traitements. Delon pris dans ses envolées lyriques sur « la production » n'a qu'à peine évoqué la question des salaires. Il a dit tout de même que, si actuellement on ne pouvait pas assurer un standard de vie suffisant, demain, grâce à cette « production », la classe ouvrière pourrait voir son bien-être amélioré. En terminant, il a invité les travailleurs à leur revendications immédiates à celles de la « Renaissance de la France ».

Répondant à nos critiques, Delon a dit qu'il y avait des gouvernements avec lesquels on pouvait collaborer. La position des deux leaders est donc en fin de compte la même et les méthodes proposées sont bien aussi identiques à celles que nous avons condamnées et qui ont fait si brillamment faillite. Notre appel à la lutte autonome de la Confédération pour les seuls objectifs de la classe ouvrière en opposition à la lente dégradation de la combativité résultant du recours à la machinerie étatique répond donc bien aux exigences immédiates de la situation. La motion que nous avons défendue et que nous avons proposée aux votes du Congrès a d'ailleurs recueilli l'approbation de beaucoup plus de camarades que ne pourrait le faire croire le résultat du vote. Beaucoup en effet étaient déjà partis et beaucoup d'autres qui nous ont affirmé leur accord n'ont pu apporter leur vote en regard aux mandats qu'ils étaient chargés de représenter.

DUMONT.

COMMUNIQUE

Gallimard, après avoir réédité « Fascisme et Grand Capital » de Daniel Guérin, une analyse matérialiste du phénomène fasciste en Italie et en Allemagne, va publier sous peu, du même auteur, « La lutte de classes sous la Première République, Bourgeois et braves », 1793-1797. Cet important ouvrage, fruit d'un travail de cinq années, remet en cause les versions communément admises (y compris celles de Jaurès et de Mathiez) et présente une interprétation nouvelle de la Révolution française, éternellement jeune.

LA VIE SYNDICALE

Motion d'orientation syndicale du Congrès académique de l'Enseignement technique

GRENOBLE, 10 MARS.

Emues en plusieurs occasions par les décisions du Bureau confédéral, les sections formant le congrès demandent le retour aux règles de stricte démocratie à l'intérieur de la C.G.T.

Seul, le libre jeu de la démocratie syndicale peut donner à la C.G.T. le droit et le devoir de prendre position sur des questions politiques mais seulement à chaque fois que l'intérêt des salariés est directement ou indirectement en jeu.

Par conséquent, toute prise de position politique, toute collaboration avec un parti ou un gouvernement ne peut être décidée que dans la rigoureuse mesure où elle émane de la volonté de la base, seule qualifiée pour décider de la direction, des bornes et de la durée de cette action politique.

Le Congrès pense que l'unité syndicale, base essentielle du progrès social, est à ce prix ; les improvisations politiques d'un organe directeur irresponsable risquent de détacher de la C.G.T. une grande partie des syndiqués actuels.

Le Congrès estime que les moyens de sauvegarder l'unité sont les suivants :

- 1° Rétablissements des tribunes libres dans tous les organes de la presse syndicale ;
- 2° Communication des rapports directs dans des délais permettant une large discussion avant les congrès aux différents échelons ;
- 3° Consultation à la base chaque fois que les circonstances le permettent ;
- 4° Renouvellement plus fréquent des responsables à tous les échelons ;

Tous les militants syndicaux
doivent lire :

HISTOIRE DE LA FEDERATION DE L'ENSEIGNEMENT

par F. Bernard, L. Bouet,
M. Dommangeat, G. Serret.

Prix 200 francs

Cet ouvrage, qui retrace les luttes du syndicalisme universitaire de 1903 à 1935 vous renseignera sur les grands problèmes syndicaux posés au cours de cette période.

Envoyez les fonds à Angellini,
6, rue Lautard, Marseille. C.C.
postal Marseille 434-78.

5° A l'échelon national interdiction de cumuler des fonctions syndicales avec un mandat parlementaire ou une responsabilité dans un comité directeur de parti politique. Il est précisé que le militant syndicaliste ne devra se démettre de son mandat syndical que lorsqu'il aura été élu. En aucun cas le candidat aux élections ne pourra faire état de ses fonctions syndicales auprès de ses électeurs.

Le Congrès vote à l'unanimité.

Remarque. — Cette motion vise la politique générale de la C.G.T. et n'est en aucune manière dirigée contre le S. N.

La démocratie dans les P.T.T.

Le Congrès de l'U.D. des Syndicats de la région parisienne a confirmé l'orientation actuelle de la C.G.T.

A la quasi unanimité.

Et en toute démocratie.

Ainsi, les voix qui se sont élevées contre la « tactique », les « méthodes », l'orientation adoptées sont devenues abstentions.

L'argumentation officielle aurait-elle convaincu les délégués minoritaires ?

Il est peut-être instructif de citer l'exemple des postiers.

Au Comité régional des P.T.T. précédant le Congrès, différentes sections repoussèrent les rapports d'activité et sur les tâches, présentés par Hénaiff et ses amis ; citons au hasard : les ambulants Nord-Ouest, Paris-VIII, Paris-XII, la Direction régionale, la D.R.C.T. et nous pourrions en ajouter quelques autres comme la section des ambulants du Sud-Est, dont l'assemblée, convoquée après le Comité régional, repoussa également les rapports et, les nombreuses sections dont les secrétaires ne jugèrent pas utile une consultation des adhérents (secteurs de banlieue, Paris-XIII, etc.).

Ce courant syndical, polarisé autour des mots d'ordre d'indépendance et de démocratie syndicales, de lutte revendicative, hostile aux méthodes implantées dans la C.G.T., n'a pu obtenir sa représentation directe au Congrès de l'U.D.

Au nom de la démocratie, le secrétaire régional repoussa la demande faite en ce sens par les minoritaires mais promit de respecter le rapport des votes émis au Comité régional.

Les délégués désignés par les majoritaires étaient donc facilement perméables à l'argumentation officielle et ils trouvèrent parfaitement normal de neutraliser les mandats qu'ils détenaient.

Au nom de l'unité, évidemment.

Pour assurer celle-ci, il ne reste plus qu'à renouveler l'opération au Congrès confédéral et nul doute que nous n'obtenions un magistral vote d'unanimité !

Ensuite, nous attendrons avec curiosité les explications des permanents sur leur conception de la démocratie syndicale.

Grève dans les imprimeries de laurier

Les salaires étant bloqués par le ministre du Travail, les patrons imprimeurs croyaient en avoir fini avec les revendications de leurs ouvriers. La faim fait sortir le loup du bois, dit un vieux proverbe. Le loup étant, en l'occurrence, les camarades conducteurs et margeurs typos qui se voyaient parfois refuser même jusqu'à une entrevue avec leurs directions (Desfossés), ont débordé la direction syndicale, se sont mis en grève et ont obtenu satisfaction. L'action directe a, cette fois encore, montré qu'elle était la meilleure arme pour faire aboutir les revendications.

Tant que l'échelle mobile des salaires ne sera pas appliquée, les conflits qui découlent des salaires ne seront pas réglés, c'est pourquoi nous notons avec plaisir le début de l'intervention de Rouillon (Syndicat du Livre) en faveur de l'échelle mobile au Congrès de l'U. D. Mais Rouillon a eu tort de terminer en laissant entendre que ce n'est que dans des temps meilleurs que nous pourrions revoir cette revendication, il ne s'agit pas de faire de la démagogie avec ou sur l'échelle mobile, c'est immédiatement que nous la voulons, car si elle permettra aux travailleurs un pouvoir d'achat correspondant au prix de la vie, elle est entièrement liée aussi au contrôle ouvrier des prix et des indices qui la mettra à l'abri des manœuvres du patronat. Contrôle ouvrier des prix, plan de production élaboré par la C.G.T., voilà déjà deux choses qui pourraient arrêter la course folle des prix et remettre en marche l'économie française.

R. FEUILLET.

Chez les hospitaliers lyonnais

Echec à la calomnie

Dans le précédent numéro, les Amis de F. O. avertissaient les calomnieux qu'ils étaient en train de faire un deuxième faux pas. C'est fait. La Commission de reconstitution syndicale a rendu sa sentence le 22 janvier 1946. Elle n'a relevé aucun chef d'accusation contre Faucon.

A la lumière de ces événements, la manœuvre apparaît donc nettement : il s'agissait de discréditer Faucon, de l'évincer de la direction syndicale, en raison de sa position de lutte pour nos revendications.

Nos camarades qui se disent unitaires ont vraiment une drôle de conception de l'unité et de la démocratie syndicales. Ils ont donné un

spectacle navrant aux représentants de la C. F. T. C. à cette Commission. Nous pensons que ces méthodes ne sont pas propres à cimenter l'unité d'action des ouvriers de la C. F. T. C. avec la C. G. T. et attirer vers nous les ouvriers chrétiens.

Ce n'est que dans la mesure où la démocratie syndicale ne sera pas un vain mot, et que nous développerons une tactique dynamique, que les ouvriers groupés dans la C. F. T. C. verront où sont leurs vrais défenseurs et comprendront la nécessité de faire une seule organisation syndicale pour la défense des intérêts de la classe ouvrière.

Et maintenant ?

Nous voulons espérer que nos camarades ex-unitaires auront compris que les méthodes de calomnie ne donnent rien, que les syndicalistes ne sauraient les tolérer.

Celui qui attaquera un militant, quel qu'il soit, devra apporter la preuve de ses accusations, sous peine d'exclusion du syndicat comme indigne.

Tous les moyens propres à assurer notre succès sont bons contre notre ennemi de classe. Entre militants du mouvement syndical, il en va tout autrement. Il peut être nécessaire d'employer des tactiques souples à certains moments, mais toujours l'honnêteté doit être de règle dans nos relations.

Hors de cela, il n'y a pas d'unité ni d'action commune possibles, et l'action commune est indispensable dans la lutte que nous impose la bourgeoisie si nous ne voulons pas sombrer, comme l'ont fait les prolétaires italiens, allemands, espagnols. La leçon des défaites doit nous instruire.

RIVIERE.

Note de l'Administration

De nombreux camarades ont apporté des remarques au sujet des difficultés à vendre « Front Ouvrier » c'est à dire de toucher les camarades régulièrement, surtout en province où il faut se déplacer quelquefois assez loin. Nos camarades doivent faire un effort particulier pour apporter au journal des abonnés c'est la seule façon de résoudre les difficultés et gagner du temps pour organiser la diffusion du journal.

Nous devons nous fixer comme premier objectif : un millier d'abonnés. Nos camarades se mettront dès maintenant en chantier pour être les meilleurs collecteurs d'abonnements et très rapidement ils passeront commande de carnets d'abonnements. **Souscription :** Pour aider efficacement le journal il est indispensable que nos amis souscrivent :

2 ^e liste	
Liste Lamb. employés	1.115
Employés (un groupe)	500
Glen Paris	700
Une réunion dans la R.P.	825
Gaf	30
Jo	60
Total	3.230
Montant de la liste précédente	8.721
Total général depuis parution	11.951

Camarades passez vos commandes de bulletin d'abonnement, de listes de souscription et adressez la correspondance relative au journal :

à Margne, 61, rue Raymond-Losserand Paris (14^e)

Bulletin d'abonnement

Je déclare souscrire un abonnement de :

— 12 numéros (40 fr.).

— Soutien (12 numéros : 100 fr.).

A dater du

NOM

ADRESSE

Mettre ce bulletin sous enveloppe à l'adresse de M. Pennetier, 17, rue de Normandie, Créteil (Seine), c. ch. postal : Paris 5.259-15.

LEÇONS DES LUTTES PASSÉES

Monmousseau et Racamond étaient contre le salaire au rendement

Dans les derniers numéros du *Peuple* (16 et 26 mars), le secrétaire confédéral Saillant, traitant du « Congrès de la C.G.T. et l'avenir du syndicalisme » rappelait :

« Ainsi, lorsque nous mettons au premier plan de nos préoccupations, les nécessités de l'accélération de la production, il ne faut pas trouver en l'espèce une notion nouvelle. Déjà, en 1928, la C.G.T. savait tenir un langage s'apparentant singulièrement au sien propre dans le moment actuel. Le programme minimum de la C.G.T. publié en 1928 se résumait dans cette phrase lapidaire qui eut son succès à l'époque :

« Maximum de production, dans un minimum de temps, pour un maximum de salaires. »

« J'espère que ce slogan devra être celui du programme même que nous sortirons de notre congrès de 1946. »

Mais si Saillant justifie le rendement par la position prise par la C.G.T. en 1928, Monmousseau, au Congrès de l'U.D. de la R.P., essaya quant à lui, de justifier son accord avec le mot d'ordre de 1928, par le fait que les conditions ont changé.

Comment ? Où ? Quand ? Ça, Monmousseau ne le dit pas, parce qu'il serait bien en peine de démontrer à la classe ouvrière qu'elle n'est plus une classe exploitée par le capitalisme.

Saillant a raison de souligner la « continuité de l'action de la C.G.T. (réformiste) à travers le temps ». Il s'agit de connaître la position des syndicalistes révolutionnaires en face de l'action de la C.G.T. en faveur du rendement en 1928. Et, pour le savoir, nous avons compulsé les collections poussiéreuses de la V.O. Car, en ce temps-là, les révolutionnaires étaient regroupés dans la C.G.T.U. dont la V.O. était l'organe (1).

Dans la V.O. du 6 avril 1928, nous lisons :

« Maximum de production dans le minimum de temps pour le maximum de salaire. Maximum de production dans le minimum de temps. Soyez tranquilles, le patronat s'y emploie. Il n'avait pas besoin qu'une organisation ouvrière lui dise cela. Quant au maximum de salaires, c'est autre

chose, on s'efforce chaque jour de le diminuer ».

Le 3 février 1928, Racamond, dans la V.O., écrivait :

« Il s'ensuit que malgré les déclarations grandiloquentes des chefs de la C.G.T., la rationalisation s'inscrit pour les ouvriers sous le signe du maximum de rendement pour le minimum de salaire ».

La rationalisation capitaliste

Dans *Le Peuple*, Saillant, au nom du Bureau confédéral unanime, lance le mot d'ordre :

« Minimum de temps par la rationalisation des moyens de travail ». La V.O. du 6 janvier 1928 nous apprend ce qu'est la rationalisation en régime capitaliste.

« Prenons un exemple concret, le travail à la chaîne et le chronométrage. On prend un ouvrier très qualifié, on le place à un endroit de la chaîne, et on lui fait produire le maximum avec l'appât d'une prime importante. Le temps qu'il a mis est chronométré. Ensuite, on exige de tous les ouvriers le même rendement. Ceux qui ne peuvent y arriver — et ils sont nombreux — sont rejetés hors du cadre de la production ou renvoyés à des travaux subalternes avec, naturellement, des salaires diminués ».

Dans la V.O. du 13 janvier 1928 :

« La caractéristique actuelle réside dans la volonté patronale de réduire dans le prix de revient le facteur salaire, tant au moyen de diminution (aujourd'hui, par la hausse des prix qui constitue une véritable diminution des salaires, N.D.L.R.) que par l'introduction du travail à la chaîne ».

Et, au Comité confédéral unitaire qui se réunit le 2 mars, un délégué déclarait :

« Dans son effort dans la rationalisation, le patronat a surtout porté sur l'exploitation renforcée de la

main-d'œuvre par l'introduction du travail aux pièces sous différents aspects. Quand le patronat a introduit le travail aux pièces, il s'y est pris habilement en appâtant les ouvriers par des prix alléchants. Une fois le principe accepté, il a profité de toutes les circonstances pour abaisser les prix ».

Et, le rapporteur Monmousseau déclarait :

« Le patronat veut abaisser son prix de revient en remplaçant le salaire horaire par le travail aux pièces et aux primes. Ces nouvelles méthodes comportent avant tout une attaque contre le personnel ».

Et quelle meilleure caractérisation du salaire au rendement que celle que la V.O. donnait dans son numéro du 16 mars 1928 :

« C'est en abusant de la bonne foi de l'ouvrier, en lui faisant miroiter un salaire raisonnable que l'on a pu développer son effort de production, il en fut toujours récompensé par la diminution de la prime ou du prix des pièces. Tous ces travaux à la prime, à la tâche, aux pièces, que le patronat cherche à développer, visent à pousser le rendement au maximum pour un salaire minimum en assurant au patronat l'augmentation de ses bénéfices ».

Pourquoi la V. O. était contre la rationalisation et le salaire au rendement ?

Dans la V.O. du 9 mars 1928, nous lisons :

« Va-t-on nous accuser d'être contre tout progrès. Il nous est facile de répondre. Nous sommes contre la rationalisation parce qu'elle exige des ouvriers une dépense supplémentaire de ses forces physiques, prolonge la journée de travail, crée le chômage et engendre la diminution des salaires. Le perfectionnement du machinisme,

l'emploi rationnel de la main-d'œuvre doit, en augmentant la production, élever les possibilités de consommation de l'ouvrier, lui permettre de diminuer son temps de présence à l'usine, au chantier et au bureau, en lui assurant ses moyens d'existence ».

Mais Monmousseau va nous objecter que c'est pour atteindre ce but qu'il faut être aujourd'hui pour la rationalisation. Dans la V.O. du 6 janvier 1928, il se répond à lui-même :

Somme-nous contre la rationalisation industrielle et l'organisation rationnelle du travail ? Non, mais nous constatons que l'application en régime capitaliste de nouvelles méthodes conduit au chômage, à la diminution des salaires, au déclassement des ouvriers qualifiés, à la surexploitation. Si la bourgeoisie veut produire beaucoup, c'est pour vendre afin d'obtenir des superbénéfices. L'intérêt de la classe ouvrière lui importe peu. La rationalisation justement doit se faire à ses frais.

La C.G.T. doit se prononcer contre le salaire au rendement

Pour conclure ce rappel des positions passées, donnons de larges extraits de la V. O. du 6 janvier, article où est défini une politique syndicale conforme aux intérêts des travailleurs.

Nous venons de démontrer que la voie sur laquelle s'est engagée le capitalisme français, pour rationaliser conduit au rejet de toutes les revendications actuelles au sujet des salaires des huit heures. Or Jouhaux, en présentant un programme qui comporte en même temps des revendications immédiates et l'acceptation de la rationalisation capitaliste, se paie largement la tête de ses adhérents.

Ce qui permet d'ailleurs de voir clair dans le jeu des dirigeants réformistes, c'est leur attitude dans les mouvements de grève actuels. On peut dire qu'il n'est plus éloigné le temps où la grève sera mise à l'interdit par la C.G.T. Cette thèse et sa collaboration au Conseil national économique dit assez la tendance de plus en plus marquée du mouvement syndical réformiste à s'intégrer dans l'appareil gouvernemental de la bourgeoisie. Les travailleurs acculés à la misère font les frais de l'évolution de la C.G.T. vers un syndicalisme officiel estampillé par la bourgeoisie.

Seule la C.G.T.U. défend les travailleurs.

Lutte acharnée, dit-elle contre les diminutions de salaires quelle que soit la forme sous laquelle on les présente, diminution horaire, diminution des tarifs aux pièces, déclassement, etc. Lutte acharnée et par tous les moyens, c'est-à-dire par l'organisation systématique de la résistance, y compris la grève, qui reste l'un des moyens essentiels de la lutte du prolétariat exploité. Respect intégral des huit heures.

Mais hâtons-nous de dire que ces revendications immédiates sont en contradiction avec les intérêts de la bourgeoisie. Pour les faire triompher il faudra lutter contre le patronat et son soutien naturel, le gouvernement bourgeois. A cause de cela, il faut un mouvement syndical puissant, un syndicalisme de masse.

Le « Front Ouvrier » souscrit totalement à la position de la « V. O. » de 1928.

LAMBERT.

(1) Il est clair et nous tenons à le souligner pour la nième fois, que le « F.O. » est pour l'unité syndicale, car il considère que tous les ouvriers quelles que soient leurs tendances doivent se regrouper dans une même centrale syndicale. Et si nous nous référons à la lutte de la C.G.T.U., c'est que jusqu'en 1935 il y avait deux centrales syndicales. Nous considérons que dans le cadre de la démocratie syndicale toutes les opinions peuvent et doivent coexister dans la C.G.T.

Imp. spéciale de « Front Ouvrier ».
Le Directeur-Gérant : PENNETIER.